

La pensée exprimée en cette strophe incomplète est admirablement achevée dans ce triolet, rencontré à la suite d'une lettre de la Mère Juchereau de Saint-Ignace, aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec :

Avec raison  
Le roi George aura l'humeur noire.  
Il se fâchera tout de bou  
Avec raison  
Quand il apprendra la victoire  
Dout le Canada se fait gloire  
Avec raison.

Ce triolet, qui « vaut seul un long poème, »<sup>1</sup> est au manuscrit précédé d'une chanson de cinq couplets, sous la rubrique : *Chanson canadienne*. Canadienne elle l'est, mais seulement dans son application aux événements du Canada d'une chanson française composée en 1757 sur les maréchaux d'Estrées et de Richelieu :

Nous avons deux généreux  
Qui tous deux sont maréchaux,  
Voilà la ressemblance.  
L'un de Mare est le favori  
Et l'autre l'est de Louis,  
Voilà la différence.<sup>2</sup>

L'auteur de la *Chanson canadienne* est peut-être la Mère Juchereau elle-même ; elle l'adresse à un correspondant en France, avec une lettre datée du 20 octobre 1758.

#### CHANSON CANADIENNE

##### 1

Le Français comme l'Anglais  
Prétend soutenir ses droits,<sup>3</sup>

---

1—Pour lui donner... cette valeur, il m'a fallu régulariser le triolet, fautif au manuscrit :

Avec raison  
Le roi George aura l'humeur noire,  
Avec raison, etc.

2—*Chansons historiques*, loc. cit., p. 18.

3—On écrivait alors Anglois, que l'on prononçait *Anglouais*, ce qui rimait avec droits, aussi prononcé *drouais*.